

Festival d'Annecy 87

Léo Bonneville

Numéro 130, août 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/50703ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonneville, L. (1987). Festival d'Annecy 87. *Séquences*, (130), 36–36.

annecy 87

Le Festival international du cinéma d'animation d'Annecy ne cesse de grandir. Il est indubitablement le plus grand festival de films d'animation au monde. Et l'intérêt qu'il suscite ne fait que montrer l'importance de cette forme d'art. Trente pays étaient représentés dans la compétition. Le Comité de sélection a vu 615 films et en a retenu 105 pour la compétition, plus 3 longs métrages. D'autre part, le Festival a présenté 85 courts métrages et 2 longs métrages hors compétition. Il faut dire que le Festival ne fait pas de distinction dans les genres. Tous les produits sont en principe susceptibles d'être acceptés. On trouve donc aussi bien des films pédagogiques, scientifiques, publicitaires, de commande, etc. Il faut ajouter que quatre continents étaient représentés à Annecy et qu'on y trouvait une forte proportion de premières oeuvres. Hélas! peu de films d'animation africains étaient au rendez-vous. Toutefois, l'Amérique latine avait délégué 13 films brésiliens.

La compétition se présente en 5 programmes d'environ 875 mètres chacun. Dans chaque programme se côtoient en moyenne douze films de tout genre. Que valent ces films? Comme il y a tous les genres, on trouve de tout. Et c'est peut-être là que le Comité de sélection devrait montrer plus de rigueur. Il paraît évident que certains films ne méritent pas les honneurs de la compétition. Si, comme me le disait un membre du Comité de sélection, chaque film inscrit dans la compétition doit avoir des chances de remporter un prix, eh bien! plusieurs films ne méritaient pas un tel classement. Et puis est-il de bon augure de tout mêler? De mêler, par exemple, des films publicitaires de deux minutes avec des films de fiction de huit à dix minutes. Ne serait-il pas préférable de grouper ensemble les films d'un même genre (publicitaires, clips, pédagogiques, etc.) afin que l'on puisse porter un jugement plus équitable, grâce à des comparaisons normales? Car il faut savoir que le public a son mot à dire dans le palmarès. Le prix du public est attribué au film qui recueille le plus de points de la part de l'assistance. À chaque séance, on remet une feuille que le spectateur peut remplir en attribuant des points entre 1 et 10. La somme des points obtenus détermine le gagnant.

Le Canada, chef de file

On sait que l'Office national du film a une excellente réputation dans le domaine de l'animation. Le séjour de Norman McLaren dans cette noble institution a créé des effets bénéfiques. D'ailleurs, le Festival a tenu à rendre hommage à l'artiste disparu en baptisant la grande salle du nom de Norman-McLaren. De plus, une vaste rétrospective fournit l'occasion de revoir presque toute son oeuvre. D'autre part, une exposition bien établie permettait de suivre avec intérêt la composition du film *L'homme qui plantait des arbres* de Frédéric Back, grâce à une suite de dessins exposés dans un ordre parfait. La qualité des tableaux, la suggestion des couleurs, l'évocation des personnages, tout l'ensemble laissait deviner l'oeuvre cinématographique. De leur côté, les trois animateurs de l'Animathon⁽¹⁾ n'ont pas chômé. Pendant tout le festival, ils ont reçu des artistes et des spectateurs qui sont venus crayonner une suite de dessins dont chaque lot prenait la relève de celui de l'artiste précédent. La dernière journée, l'équipe a photographié deux fois chaque dessin pour constituer un ensemble à la fois cohérent et inattendu. Le résultat a été présenté à la séance de cinq heures et a été fort applaudi. Cela prouve que chacun peut arriver à travailler l'animation. Il suffit — comme ici — d'un crayon et

d'une feuille de papier pour articuler un ensemble qui relève à la fois de la coordination et de l'humour. De leur côté, Jacques Giraldeau et son comédien Denis Bouchard ont présenté, à plusieurs reprises, *L'Homme de papier* qui a soulevé un réel intérêt. Vraiment le Canada était à l'honneur à Annecy.

Le marché du film

Il faut dire quelques mots du marché du film. Ouvert il y a deux ans, ce marché a pris des proportions considérables. La direction du Festival a dû ajouter une tente pour disposer les stands pour différents producteurs. Ces stands offrent diverses productions. Nous avons été attiré par les réalisations par ordinateur qui semblent vouloir se populariser. Nous en verrons bientôt à Radio-Canada. En attendant, nous avons revu *Tony de Peltrie* de nos jeunes compatriotes qu'un producteur québécois est venu commenter en détail dans une séance fort passionnante. Encore une fois, le Canada était à l'avant-garde.

Le Palmarès

Le Palmarès est venu confirmer la qualité des films canadiens. *L'homme qui plantait des arbres* a reçu le Grand Prix du film d'animation. L'auditoire debout a applaudi longuement Frédéric Back pour cette oeuvre pleine de fraîcheur et d'humanité. Pendant cinq minutes, notre compatriote a reçu les acclamations d'une assistance gagnée à ce film. *Un monde pourri* de Boyko Kanev, prix ex-aequo



avec Frédéric Back, ne semblait pas concurrencer *L'homme qui plantait des arbres*. Chris Hinton a gagné le Prix du film de commande (à l'unanimité) pour *Giordano*. Il s'agit d'un film demandé par le Secrétariat d'État du Canada pour rappeler aux citoyens la Charte des droits et libertés. Un film plein d'humour et de rythme. Dans la section non officielle, Wendy Tilby du Canada a mérité le Prix du Club soroptimiste pour *Table of Contents*. Enfin, dans la même section, Frédéric Back a obtenu le Prix du public avec la note 9,54/10 ainsi que le Prix Canal Plus, toujours pour *L'homme qui plantait des arbres*. Décidément, Annecy venait corriger l'injustice de Cannes.

* * *

Annecy reçoit les journalistes avec beaucoup d'attention. Un service de presse empressé, un bulletin journalier, des rencontres diverses fournissent aux invités des conditions favorables pour profiter amplement de ce festival. Et puis, la ville d'Annecy est si pittoresque, surtout avec l'ancienne cité que l'on parcourt avec des yeux grands ouverts. Il faut féliciter la Direction d'avoir clôturé le festival dans la cour intérieure du Château éclairée par des torches. C'est là que j'ai retrouvé Frédéric Back comblé d'honneurs et ravi de la sympathie du public. Vraiment, Annecy 1987 a été l'année du Canada.

Léo Bonneville

1. Voir Séquences, avril 1987, no 129, p. 22-29.